

**Allocution d'Alfred MARIE-JEANNE**  
**Président de la Collectivité Territoriale de MARTINIQUE**  
**Conférence Internationale Sargasses**  
**Samedi 26 Octobre 2019, Guadeloupe**

Monsieur le Représentant de l'OECS,  
Monsieur le Représentant de la CARICOM,  
Madame la Secrétaire Générale de l'AEC,  
Monsieur le représentant de l'OEA,  
Monsieur le représentant de la Commission Européenne,  
Monsieur le représentant du Costa-Rica,  
Monsieur le représentant du Mexique,  
Monsieur le représentant de l'UNESCO,  
Monsieur le Président de la Région Guadeloupe,  
Monsieur le Représentant du Conseil General de Guadeloupe,  
Monsieur le Président de la Collectivité de Saint-Martin,  
Monsieur le Président de la Collectivité de Saint-Barthelemy,  
Madame la Vice-présidente de la Collectivité de Guyane,  
Mesdames et Messieurs,

L'an dernier, à mon initiative, le premier séminaire international sur l'invasion des sargasses s'est tenu en Martinique dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> Conférence de Coopération Régionale. Je me réjouis que le témoin ait été repris par la Région Guadeloupe pour la réussite de cette conférence internationale.

L'exigence d'une telle rencontre est née d'un constat clair. Notre zone est depuis maintenant 8 ans, menacée par l'envahissement continu des algues sargasses.

Nos petits territoires insulaires sont les grands payeurs du dérèglement climatique.

Face à ce danger, qui n'a ni passeport, ni visa, notre coopération est, je le rappelle, une impérieuse nécessité.

De la responsabilité collective, doit germer les réponses collectives au prorata des moyens de chacun. Il en va de la survie de notre zone, 3<sup>ème</sup> Hotspot de la biodiversité mondiale.

Cette conférence internationale revêt pour moi une importance capitale.

Dans cette perspective, la Collectivité Territoriale de Martinique s'est pleinement impliquée dans le soutien aux projets de coopération régionale sur la thématique sargasses.

Elle est partenaire de l'Appel à Projet conjoint, lancé le 20 février 2019, sur la Recherche, le Développement et l'Innovation sur les Sargasses. Il est porté par l'Agence Nationale de la Recherche, aux côtés de la Région Guadeloupe, l'ADEME, la Collectivité Territoriale de Guyane et le Brésil.

De même, SARGACARE initié par le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) vise à cerner de façon complète les enjeux de santé publique liés au phénomène.

Ces résultats seront évidemment partagés avec l'ensemble de la communauté internationale afin de mieux orienter nos décisions. Il s'agit là d'un exemple concret de coopération médicale et scientifique.

Le projet SARG'COOP qui nous réunit aujourd'hui est aussi un autre volet de notre implication.

Dans le même esprit, j'ai formulé depuis le début de ma mandature, auprès de l'Union Européenne, la demande d'un reversement d'une part de la taxe carbone. L'idée est de pouvoir financer notre adaptation aux effets du changement climatique.

Je salue également la vitrine offerte aux acteurs privés dans le cadre du Sarg'Expo car le défi sargasse relève du politique autant que de l'économique.

A cet égard, je lance un appel aux bailleurs de fonds internationaux ici présents, pour venir consolider et développer les entreprises du secteur.

Faisons tout pour freiner la tendance. Et voyons dans cette contrainte, une opportunité, un levier de croissance et d'innovation. Merci pour votre écoute positive.

**Mèsi an pil Mèsi an chay**

**Alfred MARIE-JEANNE**

**Président de la Collectivité Territoriale de Martinique**